

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

GALLON STÉPHANE (1833-1902)

par Michel Dürr

Stéphane Gallon est né le 24 juillet 1833 à Saint-Fargeau (Yonne), fils d'Antoine Louis Gallon, 26 ans, agent de commerce (Saint-Fargeau, 1807-1860), et de Cornélie Gaudet (Taingy 1812-Saint-Fargeau 1881); présents : Jacques Louis Gallon, 57 ans, propriétaire à Saint-Fargeau, grand père de l'enfant, et Antoine Aristide Gaudet, 24 ans, maître de forge à Saint-Fargeau, oncle de l'enfant. Entré à l'École polytechnique en 1851, il en sort dans le corps du Génie maritime. Il débute à l'établissement de la Marine d'Indret comme sous-ingénieur de 3^e classe le 1^{er} mai 1855. Sa carrière l'amène ensuite aux Forges nationales de la Chaussade en 1856, où il est ingénieur adjoint au directeur en 1860, puis sous-directeur en 1869. Il épouse à Sancerre (Cher), le 23 octobre 1859, Marie Eulalie *Edmée* Morot (Sancerre 24 juillet 1840-Dijon 11 mars 1929), fille de Guillaume Désiré Morot (Chaumoux-Marcilly [Cher] 1812-Sancerre 1868) et de Pauline Rouger (Thury 1819-Sancerre 1886). Il est domicilié à Cosne-sur-Loire où naissent ses trois enfants entre 1862 et 1867, puis à Guérigny (Nièvre) en 1872. Au 1^{er} janvier 1881, il est à Lyon, chef du bassin forestier du Rhône, et ingénieur de 1^{re} classe le 21 mars 1882. Il est membre de la Société de géographie de Lyon qui le mentionne comme ingénieur des constructions navales, 16 place Bellecour, en 1881 et 1884. Admis comme membre titulaire de la Société d'agriculture de Lyon en 1887, il en est nommé correspondant le 15 novembre 1889, lorsqu'il démissionne, nommé sous-directeur des constructions navales à Cherbourg. Il semble que ce soit là sa dernière affectation. Lorsqu'il meurt le 12 juin 1902, à Moutiers (Yonne), il est ingénieur général en retraite. Chevalier de la Légion d'honneur le 29 décembre 1866, officier le 8 juillet 1884 (LH/1063/56).

ACADÉMIE

Gallon se porte candidat le 20 janvier 1885 et, le 13 mai 1886, traite des torpilles et des torpilleurs. Sur le rapport de Lafon*, il est élu le 1^{er} juin 1886 au fauteuil 5, section 1 Sciences, en remplacement de Delocre* passé à l'éméritat. Le 16 novembre 1886, il rend compte d'un essai fait à Saint-Étienne d'une tôle de blindage en acier chromé sur laquelle on a tiré à 10 m avec un fusil Chassepot sans la traverser, et il indique, comme exemple d'application, l'intérêt pour les canonnières utilisées sur les cours d'eau d'Indochine. Le 23 novembre 86, il lit son rapport sur la candidature de Léger*. Le 28 février 1888, il fait le tableau des progrès de la navigation des paquebots des messageries maritimes et du renouvellement de leur contribution au service postal, étendue à l'Extrême-Orient et à l'Océan Atlantique. Il insiste sur leur confort, sur leur sécurité et sur la régularité de leur marche à une vitesse de 14 nœuds 6 km/heure, égale seulement par les navires anglais. À une question de Locard* sur l'usage de l'huile pour calmer

les vagues, il indique que ce procédé, d'efficacité très restreinte, n'est utilisé que dans l'espace entre un paquebot et un quai lors du transbordement de marchandises par embarcations légères. Le 29 mai 1888, il annonce que la veille, c'est-à-dire le 28 mai, « *le tunnel pratiqué sous la montagne de Caluire entre la gare de Collonges et celle de Saint-Clair a été percé de part en part. Ce tunnel dont l'exécution a duré 18 mois a été créé pour faciliter la communication directe entre Paris et Marseille et dégager la gare de Perrache d'un mouvements de trains trop encombrants* » . Le 21 novembre 1888, il annonce à l'académie « *qu'un bateau sous-marin vient de traverser récemment la rade de Toulon en demeurant 45 minutes sous l'eau. Il a pu ainsi attacher une torpille au flanc d'un cuirassé, qui eût sauté incontestablement si cet essai eût été une manœuvre de guerre. Cet engin qui présente la forme d'un long cigare fermé par les deux bouts, pourra donc être employé avec succès en temps de guerre* » . Le 26 mars 1889, il donne quelques explications sur la perte de deux torpilleurs, l'un dans la rade de Toulon, l'autre près de Cherbourg, à la suite d'une modification demandée par l'amiral Audra, d'élever de 1 m par rapport à la flottaison le niveau des tubes lance-torpilles, ce qui a déstabilisé ces navires par gros temps. Ce n'est que lors de la séance publique du 25 juin 1889 qu'il fait son discours de réception sur les progrès récents dans l'art des constructions navales. Le 9 et le 16 juillet 1889, il répond aux questions sur les circonstances et les causes du coup de grisou qui a fait de nombreuses victimes dans une mine de Saint Étienne. À la Société d'agriculture de Lyon, il évoque plusieurs fois en 1888 le procédé de déphosphoration de l'acier fondu et l'intérêt des scories de déphosphoration pour l'agriculture. Le 5 novembre 1889, on annonce que Gallon est muté à Cherbourg.